

BILAN AVANT REPARTITION

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds syndicaux	23 875	21 631
Actif incorporel					Réserves		
Actif corporel					Report à nouveau		
Actif financier					Résultat de l'exercice	1 275	2 244
TOTAL I					TOTAL I	25 150	23 875
Actif circulant :					Provisions (II)		
Stocks et fournitures					Fonds dédiés (III)		
Créances					Dettes financières		
TOTAL II					Dettes diverses		
Disponibilités (III)	24 991		24 991	23 716	TOTAL IV		
Comptes de régularisation (IV)	159		159	159	Comptes de régularisation (V)		
TOTAL DE L'ACTIF	25 150		25 150	23 875	TOTAL DU PASSIF	25 150	23 875

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES (TTC)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (TTC)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	1 563	799	Cotisations	5 864	5 158
Autres charges externes			Subventions		
Autres services extérieurs	770	575	Autres produits		
Impôts, taxes et versements assimilés			Tranferts de charges		
Charges de personnel			Reprise des amortissements et provisions		
Autres charges	2 296	1 579	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 864	5 158
Dotation aux amortissements et provisions					
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)	4 629	2 953			
Charges financières (II)			Produits financiers (II)	39	39
Charges exceptionnelles (III)			Produits exceptionnels (III)		
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)			Contributions de financement - Report non utilisé des exercices antérieurs (IV)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	4 629	2 953	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	5 903	5 197
Solde créditeur : excédent	1 275	2 244	Solde débiteur : déficit		
TOTAL GENERAL	5 903	5 197	TOTAL GENERAL	5 903	5 197

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2018 dont le total est de 25 150 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 1 275 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 .

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

N°	Information	Page
1	Faits majeurs de l'exercice	2
2	Règles et méthodes comptables	2
3	Tableau des immobilisations	3
4	Tableau des amortissements	3
5	Etat des créances	4
6	Tableau des provisions pour risques et charges	4
7	Etat des dettes	4
8	Tableau des ressources	5
9	Effectifs	5
10	Contributions volontaires en nature	5

1 - Faits majeurs de l'exercice

Néant

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions	20 ans
- Agencements et installations générales	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 ans
- Concessions et logiciels	3 ans
- Matériel informatique	3 ans

La variation des immobilisations au cours de l'exercice est :

3 - Tableau des immobilisations

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Début d'exercice	Acqui-sitions	Sorties	Fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet Total immobilisations incorporelles				
- Installations générales, agencement - Matériel de transport - Matériel de bureau - Matériel informatique - Mobilier Total immobilisations corporelles				
- Participations - Dépôts et cautionnements - Prêts Total immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE				

4 - Tableau des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amort. début d'exercice	Dotation de l'exercice	Diminution ou reprise	Amort. fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet Total immobilisations incorporelles				
-Installations générales, agencement -Matériel de transport -Matériel de bureau et informatique -Mobilier Total immobilisations corporelles				
TOTAL DES AMORTISSEMENTS				

5 - Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

Créances	Brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Charges constatées d'avance	159	159	
TOTAL DES CREANCES	159	159	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

6 - Tableau des provisions pour risques et charges

Le syndicat n'a pas de provisions pour risques et charges.

7 - Etat des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

L'ensemble des dettes a une échéance à moins d'un an.

Dettes	Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins 1 an	Echéance à plus d'1 an	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts (2) obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
<i>Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts (2) et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES				

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

8 - Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

le détail des ressources est le suivant :

RESSOURCES DE L'ANNEE	
Cotisations reçues	5 864
- Reversements de cotisations	-1 796
Subventions reçues	
Autres produits d'exploitation	
Produits financiers	39
Produits exceptionnels	
TOTAL DES RESSOURCES	4 107

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

9 - Effectif moyen salarié

Le syndicat n'emploie pas de salarié.

10- Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, le syndicat a bénéficié des avantages en nature suivants :

Néant

La valorisation de ces avantages en nature n'a pas été possible en l'état des informations dont dispose le syndicat.